

L'agriculture biologique a de l'avenir

Nous avons quelque peu oublié la connaissance du monde végétal. La mécanisation de l'agriculture devenue industrielle avait sans doute de bonnes raisons pour nourrir la population après la guerre et participer au développement du pays.

Le décollage de l'agriculture « BIO » :

Après des années de stagnation l'agriculture biologique a décollé en France. On recensait 23135 agriculteurs engagés en AB fin 2011 .Ils ont atteint 36691 en 2017.

Fin 2017, la surface des terres cultivées en mode de production biologique représentait 1,78 millions d'hectares soit 6,6% de la surface agricole utile. La loi «Alimentation» de 2018 a fixé un objectif qui consistait à faire passer cette surface à 15% d'ici 2022. Cet objectif, ambitieux mais réaliste s'explique par la forte croissance de la demande que les producteurs français n'arrivent pas à satisfaire.

En effet, en 2017 la part de l'alimentation issue de l'agriculture bio produite hors de France était de 31 % ,provoquant un déficit de la balance commerciale de 1 milliard d'euros.

L'engouement des consommateurs pour le «BIO» et le développement de l'agriculture biologique s'expliquent :

- Pour les consommateurs, par la recherche d'une nourriture plus saine sans pesticides.
- Pour les agriculteurs, afin de préserver la santé des gens, mais aussi pour assurer la qualité de l'eau, entretenir la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique et pour certaines productions les vendre à un prix plus rémunérateur (par exemple lait ou viande bio.)

MAIS L'AGRICULTURE BIO SE HEURTE À DES OBSTACLES ET DEMANDE UNE GRANDE TECHNICITÉ :

- Le premier obstacle : un délai d'au moins 2 pour ans est requis pour passer de l'agriculture conventionnelle au bio. Cette durée est nécessaire pour faire disparaître des sols les pesticides et autres résidus et obtenir la certification AB. Bien sûr des aides, françaises et européennes, sont versées aux agriculteurs mais elles sont insuffisantes pendant cette période car ils ne peuvent pas bénéficier des prix plus élevés du bio.
- Un second obstacle est la baisse des rendements. Cette baisse est de plus de 50% pour le blé soit 70 à 80 quintaux à l'hectare en agriculture conventionnelle et 27 à 30 qx /ha en bio. Cet écart est moins désastreux

si on cultive des blés rustiques plus résistants aux maladies. Il serait dans ce cas de 10% seulement. Pour le maïs la baisse de rendement est de 20% environ (62qx /ha contre 80 en Conventionnel).

En arboriculture la baisse de rendement serait de 58% pour le cerisier bio, de 20 à 50% pour le pêcher et de 39% pour l'abricotier mais ces écarts concernent des variétés sélectionnées pour l'agriculture conventionnelle et de fait, peu adaptées au mode de production biologique.

Les écarts de rendement peuvent être beaucoup plus faibles pour des variétés résistantes à la tavelure.

En viticulture la baisse de rendement est compensée par le prix du vin bio lié à une forte demande. Par contre le travail d'entretien de la vigne est plus important avec des désherbages plus fréquents nécessitant plus de personnel.

Pour le maraîchage les rendements sont assez comparables mais la main d'œuvre nécessaire est plus importante (désherbage manuel notamment).

Pour le lait l'écart de production est assez faible mais le revenu apporté par le lait bio est quasiment le double de celui apporté par le non bio. Ceci est lié à la rareté de ce lait BIO face à une demande élevée ; ceci ne durera pas si un grand nombre d'éleveurs passe au bio.

UNE GRANDE TECHNICITÉ EST DEMANDÉE À L'AGRICULTEUR BIO

Ne plus utiliser d'herbicides chimiques, de pesticides et autres produits interdits en agriculture biologique outre l'accroissement du travail demandé aux agriculteurs demande d'avoir de nouvelles compétences que les jeunes acquièrent dans l'enseignement agricole mais que les plus âgés vont acquérir par leurs propres moyens ou via les conseillers agricoles AB.

Je citerai l'exemple d'un viticulteur de Savoie âgé de 50 ans qui essaya de passer au bio il y a 10 ans. Échec de sa tentative ; débordé par les mauvaises herbes dans ses vignes et des difficultés en œnologie. Nouvelle tentative commencée il y a 2 ans : réussite totale. Toute sa production est en bio et cela grâce à l'embauche d'un jeune, doublement formé à l'agriculture bio et œnologie, qui l'a aidé pour ce passage. En contrepartie le viticulteur aide le jeune à s'installer progressivement en viticulture bio, dans la même région.

EN CONCLUSION

Malgré les difficultés du passage à l'AB ce mode d'agriculture ne peut que se développer grâce aux consommateurs de plus en plus demandeurs, aux chercheurs qui devront créer de nouvelles variétés adaptées au bio et trouver les substituts aux herbicides et de nouveaux auxiliaires pour remplacer les

pesticides, mais aussi grâce aux agriculteurs et leurs conseillers soucieux de la sauvegarde de la planète.

Quant aux agriculteurs généralement plus âgés qui ne veulent ou ne peuvent effectuer cette transition vers le bio, il leur reste l'agriculture raisonnée. Ce mode d'agriculture où on utilise à minima (juste ce qu'il faut) l'eau (cette ressource de plus en plus précieuse), les pesticides et herbicides chimiques ne sont pas à blâmer ni à mépriser. Ils permettent à ces agriculteurs de continuer à vivre tout en réduisant leurs coûts.

Rédacteur : Edmond DURIF

adresse mail : edmond.durif@wanadoo.fr

J'encourage les lecteurs de cette tribune à m'adresser leurs avis, points de désaccord, expérience personnelle...